



Storm 85 srl
Borsbeeksebrug 22, 2600 Anvers (Belgique)
Tel. +32 3 210 07 20

PAR PLI RECOMMANDÉ

Mairie de Vieux-Reng
1, place de la Mairie
59600 Vieux-Reng
France

Vos références

Nos références

Date

WAL124 Rouveroy

24 mai 2024

Votre contact

Jean Beaujean

E-mail

jean.beaujean@storm.be

Téléphone

0499 92 93 67

Concerne : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Estinnes (Belgique). Invitation à la réunion d'information préalable

Mesdames et Messieurs le Maire et les Conseillers municipaux,

La société STORM 85 SRL, dont le siège social est situé à Borsbeeksebrug 22, 2600 Anvers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative au projet d'implantation d'un parc de 6 éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 7 MW, sur le territoire de la commune d'Estinnes entre la rue Tous Vents et la rue du Village à 7120 Estinnes (Rouveroy) en Belgique.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement applicable en Région wallonne, cette demande de permis requiert la tenue d'une réunion d'information préalable du public et la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation. Le projet fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière.

Par la présente, nous vous invitons à participer à la réunion d'information organisée le 11 juin 2024 à 19h00 au salon communal d'Haulchin situé place du Bicentenaire (à l'arrière de l'Eglise) à 7120 Haulchin. La présentation sera disponible sur le site <https://www.storm.be/fr/parc-eolien/rouveroy> à partir du 12 juin 2024.



Storm 85 srl
Borsbeeksebrug 22, 2600 Anvers (Belgique)
Tel. +32 3 210 07 20

Par analogie avec ce que prévoit l'article D.29-5 du Code de l'environnement et de manière similaire à ce qui est effectué dans les communes belges concernées, nous vous avons demandé au préalable d'afficher l'avis (remis à la mairie) aux valves de votre commune, au moins 15 jours avant la réunion d'information et jusqu'au lendemain de celle-ci, soit du 24 mai au 12 juin 2024, afin d'avertir votre population de la tenue de cette soirée d'information à laquelle elle est conviée.

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jan Caerts", is placed here.

Jan Caerts
Représentant permanent de Storm Management SA
Administrateur de Storm 85 srl